



6310, avenue Somerled  
Montréal (Québec) H3X 2B8  
Téléphone : 514 596-3384  
Télécopieur : 514 788-1671

## Séance du conseil d'établissement

**Mardi 18 avril 2017**

**Salon du personnel**

**18h30 à 20h30**

### Procès-verbal

#### Présences :

**Représentants de l'école :** Jonathan Brodeur, Catherine Cellier, Éric Dion, Nancy Fafard, Julie Hébert, Paule Légaré.

**Représentants des parents :** Annie Charron, Geneviève Polese, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud.

**Public :** Caroline Bélanger, Julie Belhumeur, Ingrid Desrosiers, Nathalie Gauthier, Valérie Généreux, Marie-Josée Mastro Monaco, Stéphane Perron.

---

#### 1. Ouverture de l'assemblée :

##### 1.1. Mot de bienvenue

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

##### 1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

#### 2. Questions du public :

**Étant donné la présence de quelques parents, de la commissaire, Madame Marie-Josée Mastro Monaco, et de la directrice Unité 4, Madame Julie Belhumeur, le sujet de la surpopulation est discuté dès le début de la réunion.**

Mesdames Belhumeur et Mastro Monaco débutent en rappelant le travail qui a été fait dans le quartier au cours des dernières années afin d'aider les écoles aux prises avec des problèmes de surpopulation.



Commission  
scolaire  
de Montréal

Caroline Bélanger soulève un certain nombre de questions et parle de ses inquiétudes vis-à-vis la surpopulation annoncée pour l'an prochain, tels que présentés dans une lettre adressée à M. St-Arnaud et transmise à mesdames Marie-Josée Mastromonaco et Kathleen Weil. Madame Bélanger se demande si le scénario envisagé est réaliste et si d'autres avenues ne pourraient pas être considérées pour éviter de faire subir aux élèves de l'école Marc-Favreau la perte du local de musique l'an prochain. Madame Mastromonaco affirme qu'elle remettra la lettre de Caroline Bélanger au Ministre Proulx lors de sa visite la semaine prochaine puisqu'elle résume bien la situation à Marc-Favreau.

Ingrid Desrosiers s'inquiète de la motivation des élèves de l'école qui pourrait, selon elle, être fragilisée. S'il n'y a plus de place à Marc-Favreau pour les cours de spécialités et que tout l'enseignement est offert à même le local de classe, en plus de la période de dîner et de certaines périodes de récréation, ne sommes-nous pas en train d'établir des limites et des contraintes trop lourdes pour nos élèves?

Annie Charron soulève l'impact de la surpopulation au niveau de l'équipe-école. Certains enseignants risquent de vouloir quitter vers des écoles qui offrent de meilleures conditions. C'est un grand sujet d'inquiétude et personne ne souhaite perdre des enseignants de talent à cause de la surpopulation

La question du territoire de l'école est ensuite abordée. Plusieurs personnes présentes laissent entendre que celui-ci ne convient plus à la capacité d'accueil de l'école et certains parents questionnent le fait que rien ne soit fait à cet égard ou qu'aucun élève ne soit redirigé vers des écoles qui sont dans des situations moins critiques. On répond que tous les enfants du quartier devraient pouvoir fréquenter leur école de quartier. Geneviève Sauviat demande si le droit de tous les élèves du territoire de fréquenter leur école de quartier n'enfreint pas le droit de ces mêmes élèves d'obtenir une éducation de qualité dans des locaux adéquats? Madame Mastromonaco affirme qu'il faudra attendre la réouverture de Sainte-Catherine-de-Sienne pour régler le problème de surpopulation à Marc-Favreau. La Commission Scolaire English Montreal n'a pas l'intention de céder des bâtiments à NDG ce qui pourrait pourtant aider la situation pour les écoles de la CSDM à NDG.

Le sujet du budget de l'école pour l'année 2017-2018 est aussi discuté. L'école devra faire face à une diminution des contributions de l'École Montréalaise de l'ordre de 39 000\$ combinée à l'ouverture de 2 nouvelles classes l'an prochain. Madame Belhumeur affirme qu'un budget spécial peut être alloué pour compenser l'ouverture des 2 classes mais que l'école ne recevra pas d'argent supplémentaire l'an prochain. Elle ajoute que des sommes additionnelles ne seront allouées que pour répondre à des problématiques très sérieuses.

Il n'y a pas de nouvelles informations relativement à l'installation d'unités modulaires à Marc-Favreau. Les parents aimeraient que cette avenue soit priorisée. Le bâtiment de Centennial devrait être disponible à compter de l'été 2017 mais la courte échéance ne permet pas à la CSDM d'utiliser ces locaux pour la rentrée de septembre 2017.

Madame Belhumeur parle des solutions envisageables à l'intérieur de l'école. Le changement de vocation du local 110 est quasi confirmé. Il reste à déterminer de quelle façon ce local sera utilisé (salle de classe ou autre).

Les enseignantes affirment avoir déjà fait part de leurs inquiétudes lors de la dernière réunion du conseil d'établissement.

Édith Faner manifeste son désarroi vis-à-vis la situation annoncée pour septembre 2017. Elle ajoute que certains éducateurs sont au bord de l'épuisement. Elle affirme que l'école Marc-Favreau ne devrait pas accueillir davantage d'élèves. La possible perte du local de rangement (si le local 110 devait être transformé en deux salles de classe) s'avère d'ailleurs problématique puisque le service de garde de Marc-Favreau s'efforce d'offrir des programmes variés et dynamiques mais le rangement de leur matériel devra possiblement être complètement repensé.

M. Dion se veut rassurant malgré les impacts négatifs associés à la surpopulation. Il se dit confiant que l'ambiance et le fonctionnement de l'école ne seront pas affectés de façon exagérée. Il affirme que le scénario 24/25 classes peut fonctionner à court terme mais il ne croit pas que ce serait convenable à plus long terme.

Madame Belhumeur termine en saluant le travail acharné de M. Dion et le remercie pour son dévouement auprès de l'école Marc-Favreau.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 28 mars 2017:**

Le procès-verbal du 28 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

### **4. Suivi**

4.1. Représentante au Comité de parents de la CSDM

Rien à mentionner

### **5. Mot du président**

5.1. Comité de quartier

Rien à ajouter à ce qui a été dit plus tôt.

## **6. Mot du directeur**

### **6.1. Situation générale à l'école**

Le sujet de la surpopulation a déjà été largement discuté plus tôt. Marie-Ève Poulin questionne la direction de l'école afin de déterminer de quelle façon les membres du CÉ devraient communiquer avec les parents de l'école. Elle affirme que les parents de l'école ne sont pas informés des causes et des conséquences de la surpopulation et que nous devrions les mobiliser pour pouvoir faire bouger les choses en notre faveur. M. Dion mentionne que les outils de communication de l'école ne peuvent pas être utilisés pour distribuer ce genre d'informations. Idéalement, il faudrait faire valider nos stratégies de communication auprès de la direction avant de procéder.

Du même souffle, les parents membres du CÉ demandent à M. Dion de remettre aux membres du personnel de l'école et du service de garde une lettre de support et de remerciement. Dans le contexte actuel, les parents ont voulu signifier aux membres du personnel leur appui et leur intention de collaborer afin d'obtenir le meilleur pour les élèves de l'école. M. Dion accepte de distribuer la lettre via les pigeonniers.

### **6.2. Clientèle scolaire et occupation des locaux**

Ce point a déjà été largement discuté plus tôt.

### **6.3. Accueil de deux nouveaux membres (enseignants) au CÉ**

En remplacement de Sophie Sénécal et afin de combler le poste attiré au personnel professionnel ou de soutien, mesdames Nancy Fafard et Julie Hébert sont maintenant membres du conseil d'établissement.

## **7. Travaux du conseil**

### **7.1. Dossiers à adopter ou à approuver**

#### **7.1.1. Sorties éducatives & récréatives**

La liste des sorties est approuvée.

#### **7.1.2. Calendrier scolaire 2017-2018**

Le calendrier scolaire pour l'année 2017-2018 est présenté. Celui-ci est ensuite approuvé.

#### **7.1.3. Grille-matières 2017-2018**

La grille-matières sera discutée à la prochaine réunion puisqu'elle sera revue en fonction du scénario avec 24 classes plutôt que 25.

#### 7.1.4. Transfert Fonds 4 vers Fonds 9

M. Dion demande l'approbation d'un certain nombre de transferts du Fonds 4 vers le Fonds 9. Le fonctionnement du Fonds 4 ainsi que les différents transferts demandés sont discutés. Geneviève Sauviat suggère que la liste des transferts présente dorénavant la source de financement de chaque dépense (Fondation, Pierre Lavoie, autres sources de revenus) afin de mieux identifier si c'est le capital du Fonds 4 qui est utilisé. M. Dion confirme que pour utiliser le *capital* du Fonds 4, une demande doit être faite auprès du CÉ. Les transferts du Fonds 4 au Fonds 9 sont approuvés.

### 8. Informations variées

#### 8.1. Budget de l'école

Ce sujet sera discuté à la prochaine réunion. Geneviève Sauviat suggère que le budget soit annoté par M. Dion afin d'aider les parents à identifier plus facilement les informations les plus pertinentes. M. Dion accepte. Une nouvelle version sera envoyée aux membres du CÉ.

#### 8.2. Loi 105

M. Dion affirme que l'introduction de la loi 105 n'entraîne, finalement, pas de changements importants. Les membres du CÉ n'ont pas d'autres questions à ce sujet.

#### 8.3. Petite modification aux heures de classes en après-midi

La journée d'école sera allongée de 5 minutes l'an prochain afin de résoudre une problématique au niveau du temps travaillé par les enseignants de l'école.

#### 8.4. Politique sur la commandite, la publicité et autre forme de communication-sollicitation

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec la politique proposée.

#### 8.5. Retour sur la Semaine du français

Ce point n'aurait pas dû se retrouver à l'ordre du jour. Il a été discuté lors de la dernière réunion.

#### 8.6. De nouveaux rideaux pour la scène

La scène sera équipée de rideaux tout neufs sous peu. Le service de garde a choisi de remplacer les rideaux puisqu'ils étaient dans un piètre état... Cette dépense était prévue l'an dernier mais avait dû être annulée à la toute dernière minute.

#### 8.7. La bibliothèque

Tout va bien à la bibliothèque.

#### 8.8. Nouvelles du Service de garde

Édith Faner mentionne que la clientèle du Service de garde sera stable l'an prochain selon les réponses reçues. Tout se passe bien pour le moment au Service de garde.

### **8.9. Nouvelles de la Fondation**

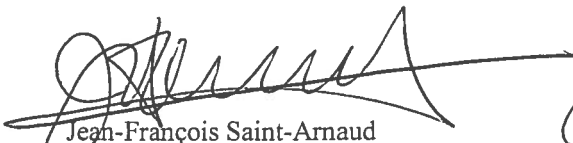
L'activité quilles a été un grand succès. L'organisation du Marchethon bat son plein!

### **9. Varia**


Aucun point ajouté au varia.

**10. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 2 mai à 18h30.**

**11. Levée de la séance 20h40.**



Jean-François Saint-Arnaud  
Président



Éric Dion  
Directeur